



Objectifs de
développement
durable

Quatrième réunion du Comité directeur ODD – Éducation 2030

Paris, 28 Février - 02 mars 2018

Rapport de la réunion



Quatrième réunion du Comité directeur ODD – Éducation 2030

Paris, 28 février - 2 mars 2018

Rapport de la réunion

Table des matières

Introduction.....	1
Séance d'ouverture	1
Importance décisive de l'engagement régional pour la mise en œuvre de l'ODD 4.....	2
Orientation politique stratégique pour la mise en œuvre de l'ODD 4.....	2
Le financement de l'éducation	3
Cadres d'indicateurs mondiaux, évaluation et établissement de rapports	4
Examen, suivi et établissement de rapports aux niveaux national et transnational	5
Examen du Forum politique de haut niveau 2018 et 2019	6
Stratégie mondiale de plaidoyer, de communication et de sensibilisation	8
Renouvellement et transition.....	9
Prochaines étapes	9
ANNEXE 1 – Ordre du jour	
ANNEXE 2 – Liste des participants	

Introduction

Le présent rapport résume les débats qui ont eu lieu lors de la quatrième réunion du Comité directeur ODD – Éducation 2030 (Paris, 28 février – 2 mars 2018) et reprend les principales recommandations et décisions adoptées. La réunion s’était fixé les objectifs suivants :

1. Définir les positions et les recommandations du Comité directeur ODD – Éducation 2030 dans des domaines stratégiques clés.
2. Convenir d’une stratégie globale portant sur le processus d’examen, de suivi et d’établissement de rapports en vue de l’examen du HLPF 2018 et 2019.
3. Affiner la stratégie du Comité directeur ODD – Éducation 2030 en matière de plaidoyer, de communication et de sensibilisation.
4. Définir les prochaines étapes du Comité directeur ODD – Éducation 2030 (prochaine réunion, renouvellement des membres et Réunion mondiale sur l’éducation 2018).

L’ordre du jour et la liste des participants de la réunion figurent en annexe du présent rapport (Annexes 1 et 2).

Les débats, recommandations et décisions se sont beaucoup inspirés des [documents de travail](#) préparés par les quatre groupes de travail du Comité directeur chargés des thèmes suivants : Politiques et Stratégies ; Financement de l’éducation ; Examen, suivi et établissement de rapports ; Plaidoyer et communication. Ces documents de travail fournissent des mises à jour, des analyses de fond, des propositions ainsi que des recommandations pour examen et adoption par le Comité directeur. On notera que toutes les recommandations reprennent et vont dans le même sens que les principes et les recommandations du [Cadre d’action Éducation 2030](#) ainsi que les recommandations antérieures du Comité directeur.

Séance d’ouverture

Plusieurs intervenants ont prononcé des paroles de bienvenue lors de la séance d’ouverture : discours d’ouverture de S. E. M. Byong-hyun Lee, Président du Conseil exécutif de l’UNESCO ; discours d’ouverture de Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l’UNESCO, messages vidéo de Madame Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale, et de M. Liu Zhenmin, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, Nations Unies, et allocution d’ouverture de M. Dankert Vedeler, coprésident du Comité directeur ODD - Éducation 2030. Monsieur Qian Tang, Sous-Directeur général pour l’éducation, UNESCO, a présenté l’ordre du jour de la réunion.

La séance a souligné les points suivants avec une attention particulière :

- ✓ Le rôle inégalé du Comité directeur ODD – Éducation 2030, mécanisme de coordination de l’ODD 4 et de l’éducation dans le cadre du Programme 2030.
- ✓ La reconnaissance de l’importance déterminante que revêtent l’éducation, en tant que force majeure de transformation de toutes les sociétés, et l’ODD 4, pièce maîtresse du Programme de développement durable à l’horizon 2030.
- ✓ Un engagement renouvelé pour que l’investissement dans l’éducation respecte les principes fondamentaux en vertu desquels l’éducation constitue un droit humain, un bien public et une responsabilité collective.

- ✓ L'obligation pour le Comité directeur de participer avec une efficacité accrue à un grand nombre de processus et d'initiatives en faveur de l'éducation à l'échelle internationale, de mieux faire connaître ses recommandations stratégiques et de renforcer l'impact de ses travaux sur les politiques et les pratiques de l'éducation partout dans le monde.
- ✓ La nécessité pour les États membres de prendre une part plus active à la mise en œuvre de l'ODD 4 – Éducation 2030, notamment en renforçant l'appropriation nationale des objectifs et des engagements et en réalisant des examens nationaux volontaires.
- ✓ La nécessité de mieux articuler et harmoniser les besoins et les expériences des pays aux politiques et processus internationaux relatifs à l'éducation.

Importance décisive de l'engagement régional pour la mise en œuvre de l'ODD 4

Les discussions consécutives à la dernière réunion du Comité directeur (New York, juin 2017), ont toutes mis en relief l'importance décisive des organisations régionales au regard de l'échange d'informations et d'expériences, du dialogue politique et du renforcement des synergies et de la coordination des efforts en matière de plaidoyer et de mise en œuvre mais aussi dans les domaines de l'analyse, du suivi et de l'établissement des rapports sur les progrès accomplis vers les cibles et les engagements relatifs à l'ODD 4. Étant donné l'importance majeure que revêt le niveau régional dans la mise en œuvre de l'ODD 4 – Éducation 2030, la réunion a consacré une session de fond aux possibilités et aux difficultés liées à la mise en œuvre de l'ODD 4 – Éducation 2030 du point de vue des organisations, partenaires, processus et mécanismes régionaux.

Orientation politique stratégique pour la mise en œuvre de l'ODD 4

Tout en reconnaissant que les régions du monde avaient toutes déployé des efforts considérables en faveur de l'ODD 4 afin d'« Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », le Comité directeur ODD – Éducation 2030 a relevé que, dans plusieurs domaines stratégiques, un certain nombre de points de blocage continuaient à freiner la progression vers les cibles et les engagements mondiaux.

Certains points de blocage concernent l'éducation dans le contexte plus vaste du développement. Ils comprennent notamment : une attention insuffisante accordée à l'égalité des sexes ; le resserrement de l'espace dévolu à la société civile ; la persistance de la violence, des conflits et des situations d'urgence. D'autres points de blocage se rapportent plus spécifiquement à l'éducation : une attention politique insuffisante accordée aux cibles et aux engagements de l'ODD 4 ; une limitation de la portée de l'ODD 4, compte tenu du peu d'intérêt manifesté pour l'éducation des jeunes et des adultes et pour le renforcement de leurs compétences, tant au niveau formel que non formel ; le peu d'attention dont bénéficient les conditions de travail et le statut des enseignants ; le financement inadéquat de l'éducation ; l'insuffisance des capacités en matière d'élaboration et d'application de politiques fondées sur les données factuelles et la recherche ; et enfin une faible intégration de l'éducation en vue du développement durable et de l'éducation à la citoyenneté mondiale.

Face à ces points de blocage, le Comité directeur ODD – Éducation 2030 a formulé des recommandations axées sur les politiques et les stratégies relatives à l'ODD 4 :

- ✓ **Les gouvernements sont encouragés à s'attaquer à ces points de blocage** compte tenu de leur contexte national et de leurs priorités et conformément à leur législation.

- ✓ Bien qu'il soit nécessaire de hiérarchiser les cibles de l'ODD 4 en fonction du contexte politique et des besoins des pays, **les gouvernements veilleront à ce que l'engagement en faveur de l'égalité des chances de bénéficier d'une éducation efficace et de qualité** soit respecté à tous les niveaux et dans toutes les filières de l'enseignement et de la formation.
- ✓ **Il convient que les gouvernements, les institutions organisatrices, les organisations régionales et les réseaux de la société civile renforcent l'appropriation nationale** du Cadre d'action 2030, des cibles et des engagements de l'ODD 4 ainsi que des stratégies proposées à titre indicatif en organisant des consultations nationales et régionales sur l'éducation et en intégrant les cibles de l'ODD 4 à leur système éducatif.
- ✓ **Les gouvernements sont encouragés à renforcer la coordination sectorielle et intersectorielle de l'éducation**, en mobilisant l'ensemble des ministères intervenant dans la réalisation des cibles et la mise en œuvre des engagements de l'ODD 4.

Le financement de l'éducation

Les mesures prises pour relever le défi du financement, réduire le déficit de financement et atteindre l'ODD 4 exigent un surcroît de financements tant nationaux qu'externes. Pour accroître les ressources et en renforcer l'efficacité, il importe d'associer de manière collective et harmonisée les financements nationaux, l'aide publique au développement et les financements innovants, ces trois sources de financement devant être liées et complémentaires et respecter les principes énoncés dans le Cadre d'action Éducation 2030.

Le Comité directeur a examiné le document sur le financement national préparé par le groupe de travail Financement de l'éducation. Comme le rappelle ce document, pour atteindre l'ODD 4 et établir un budget de l'éducation adapté à la situation nationale, les gouvernements se sont engagés à affecter progressivement à l'éducation au moins 4 à 6 % de leur produit intérieur brut (PIB) ou au moins 15 à 20 % de leurs dépenses publiques totales, et ce en vertu des critères adoptés aux niveaux international et régional. Afin d'atteindre ces objectifs, on estime que les pays à revenu faible et intermédiaire vont devoir faire passer leurs dépenses d'éducation, actuellement de 1,2 trillion de dollars des États-Unis par an, à 3 trillions, soit un taux de croissance annuelle des dépenses publiques d'éducation de 7 %. Comme l'observe le document :

- ✓ Les gouvernements doivent accroître les recettes publiques, allouer à l'éducation une part plus importante des recettes nouvelles et privilégier les dépenses en faveur des groupes les plus marginalisés. Il conviendra d'allouer au secteur de l'éducation une part du supplément de recettes provenant de la croissance économique ou d'un espace budgétaire élargi, en veillant à ce que l'éducation de base soit financée de façon adéquate par des fonds publics. Les gouvernements, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, sont encouragés à élargir progressivement leur assiette fiscale afin d'accroître leurs dépenses d'éducation et de combler le déficit de financement. Ils pourront notamment envisager de réduire les exonérations, de supprimer les avantages fiscaux pernicioseux et de lutter contre la fraude fiscale des entreprises nationales et internationales implantées dans les pays en développement.
- ✓ Les gouvernements doivent, à travers l'allocation des ressources et le choix des dépenses d'éducation, adopter une approche sensible axée sur le renforcement de l'équité et sur le soutien aux groupes les plus marginalisés et aux enfants et aux jeunes défavorisés.

- ✓ Les gouvernements doivent améliorer la disponibilité, le suivi, la transparence et l'utilisation des données de financement – désagrégées par sous-secteur de l'éducation – y compris des données précises sur les coûts de l'éducation de base à la charge par les familles afin de réduire la charge financière qui pèse sur ces familles et, plus particulièrement, sur les plus pauvres et les plus vulnérables d'entre elles.

Le projet de document sur le financement national sera publié après une dernière relecture par les groupes de travail Financement et Plaidoyer et communication.

Enfin, en tant que forum de dialogue et de consultation sur le financement de l'éducation, le Comité directeur ODD – Éducation 2030 formule également les recommandations suivantes :

- ✓ Les initiatives de financement doivent également respecter le principe de l'éducation en tant que droit humain fondamental et bien public dont l'État porte la responsabilité mais aussi les principes d'équité, de qualité d'inclusion et le principe de 12 années d'enseignement gratuit et financé sur fonds publics.
- ✓ Il importe de promouvoir le dialogue entre les mécanismes de financement innovant, les donateurs et les États et communautés bénéficiaires.
- ✓ Il convient de recenser les niches dans lesquelles les financements innovants sont sources de valeur ajoutée dans le cadre d'une approche sectorielle de façon à ne pas porter préjudice au financement systémique.
- ✓ Les ressources du secteur privé devront venir en complément du financement public de l'éducation. Les partenariats réussis avec le secteur privé exigeront une réelle coordination et des mécanismes de réglementation afin de garantir la transparence et la redevabilité, conformément aux instruments relatifs aux droits de l'homme.
- ✓ Il importe d'explorer les mécanismes de financement innovant afin d'accroître les ressources globales de base affectées au développement du secteur de l'éducation.
- ✓ Les projets de financement innovant en phase de mise en œuvre ou de conception devront faire l'objet d'une évaluation indépendante.

Cadres d'indicateurs mondiaux, évaluation et établissement de rapports

Le suivi et l'analyse réalisés à partir de politiques, de systèmes et d'outils bien conçus dans le domaine de l'évaluation et de l'établissement de rapports jouent un rôle essentiel dans la réalisation de l'ODD 4 – Éducation 2030. Le programme de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports sur l'ODD 4 est très ambitieux compte tenu de la portée de cet objectif dans trois domaines au moins : les niveaux d'enseignements concernés, l'attention portée aux résultats d'apprentissage et l'engagement de réduire les inégalités dans l'éducation. Ces aspects, ainsi que le nombre assez élevé d'indicateurs nécessaires à l'évaluation et à l'établissement de rapports sur l'ODD 4, représentent un formidable défi pour les pays désireux d'évaluer leur progression vers l'ODD 4.

Selon l'évaluation de la disponibilité des données par cible et par indicateur de l'ODD 4 réalisée par l'ISU, il ressort qu'à l'échelle mondiale le taux de couverture est faible (inférieur à 40 %) pour près de la moitié des 43 indicateurs thématiques ; dans certains cas, aucune donnée n'est actuellement disponible. Le taux de couverture est particulièrement faible dans le cas de six cibles – 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.a et 4.c. Compte tenu de ce faible taux de couverture, il est impératif d'investir dans la collecte des données et le renforcement des capacités statistiques afin de faciliter l'évaluation de la mise en œuvre de l'ODD 4 et l'établissement de rapports dans ce domaine.

Points sur lesquels les pays et la communauté internationale attendent des orientations :

- ✓ Des stratégies permettant d'améliorer le taux de couverture des données sur l'ODD 4 au niveau national.
- ✓ Une amélioration de la méthodologie relative à plusieurs indicateurs au sein du cadre d'évaluation de l'ODD 4.
- ✓ Des stratégies concernant l'établissement de rapports intermédiaires tant que le développement méthodologique ne sera pas finalisé et/ou que les lignes directrices ne seront pas disponibles.
- ✓ Des méthodes de soutien et de coordination, tant sur les plans techniques que financiers, afin de renforcer l'efficacité et les synergies des initiatives de collecte des données menées par les parties prenantes.

Examen, suivi et établissement de rapports aux niveaux national et transnational

Le Comité directeur ODD – Éducation 2030 reconnaît que l'examen, le suivi et l'établissement de rapports revêtent une grande importance aux niveaux national et transnational et qu'ils font partie intégrante de l'élaboration des politiques, de la planification et de la mise en œuvre de l'ODD 4. Il préconise de remédier à l'insuffisance des données nécessaires à l'évaluation du programme global, de mobiliser des financements adéquats et de renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes. Il recommande de prendre les mesures suivantes aux niveaux national, régional et international :

Au niveau national

- ✓ Les gouvernements sont encouragés à renforcer leurs efforts de collecte et d'analyse de données et d'établissement de rapports sur les 11 indicateurs mondiaux de l'ODD 4 afin de suivre les progrès accomplis aux niveaux national et international. Les gouvernements et leurs partenaires sont encouragés à renforcer et/ou à concevoir sur le plan national des systèmes complets de suivi et d'évaluation des apprentissages comprenant des éléments formatifs et récapitulatifs (si ce n'est pas déjà le cas) et à envisager de participer à des programmes d'évaluation internationaux s'il y a lieu. Ils sont également encouragés, s'il y a lieu, à réaliser des enquêtes mixtes à objectifs multiples (auprès des ménages et/ou des écoles) afin de remédier à l'insuffisance des données dans les domaines clés et suivre ainsi la mise en œuvre et les résultats de l'ODD 4.
- ✓ Dans l'intérêt d'une meilleure redevabilité, les gouvernements sont encouragés à présenter publiquement et régulièrement des rapports sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs nationaux dans le domaine de la politique de l'éducation en rapportant ces progrès, dans la mesure du possible, à leurs engagements régionaux et internationaux. Ces rapports constitueront des sources de référence majeures de la section consacrée à l'éducation lors de la préparation des examens nationaux volontaires sur les ODD.

Aux niveaux régional et transnational

- ✓ Les mécanismes et organisations de coordination régionale et transnationale, ainsi que leurs États membres, sont encouragés à concevoir des cadres régionaux et/ou sous-régionaux pour faciliter l'évaluation, l'établissement de rapports et la définition de critères de référence régionaux, dans la mesure du possible et compte tenu du contexte. Ces cadres devront s'appuyer sur le Cadre des indicateurs thématiques de l'ODD 4, en tenant compte des priorités nationales et en étroite association avec l'Institut de statistique de l'UNESCO et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation.

- ✓ Les mécanismes et organisations de coordination régionale et transnationale sont encouragés à apporter une aide accrue aux efforts nationaux de suivi et d'établissement de rapports en tenant compte des priorités, des ressources et des capacités des pays ainsi que de leurs besoins en matière de mise en œuvre, et ce au moyen de l'apprentissage mutuel, du partage des expériences, de la mobilisation des ressources et du renforcement des capacités. Ils sont également encouragés à harmoniser les différentes initiatives menées aux niveaux régional et sous-régional.

Au niveau mondial

- ✓ Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, le Comité directeur ODD – Éducation 2030 préconise d'investir un montant annuel de 280 millions dollars des États-Unis aux fins du suivi de l'ODD 4 et de la collecte de données, conformément aux estimations du Technical Cooperation Group. Le Comité directeur recommande également de rendre prévisible le financement des institutions qui contribuent à produire des biens publics à l'échelle mondiale et qui sont chargées par l'ONU de collecter des données et de procéder au suivi de l'ODD 4, ainsi que des institutions qui aident les États à mieux exploiter les données dans le cadre de l'élaboration des politiques et de la planification. Le Comité directeur appelle les pays, les bailleurs de fonds, les organismes de l'ONU et les parties prenantes pertinentes à travailler de manière coordonnée, en respectant le partage convenu des responsabilités et des coûts.

Examen du Forum politique de haut niveau 2018 et 2019

Sous l'égide de l'ECOSOC, et sans préjudice du caractère intégré, indivisible et interdépendant des objectifs de développement durable, le HLPF passe tous les ans en revue un certain nombre d'objectifs et, éventuellement, leurs corrélations avec d'autres objectifs. Ce processus permet d'analyser en profondeur les progrès accomplis vers la réalisation de l'ensemble des objectifs sur une période de quatre ans, les moyens de mise en œuvre, y compris l'Objectif 17 concernant les partenariats, faisant l'objet d'un examen annuel. Mécanisme spécifique de consultation et de coordination multipartite de l'éducation dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Comité directeur implique les parties prenantes dans la préparation des contributions à soumettre au cycle du HLPF et, si possible, en adéquation avec ce cycle.

Le Comité directeur ODD – Éducation 2030 a examiné (1) les contributions envisagées au processus d'examen du **Forum politique de haut niveau** (HLPF) 2018, ainsi que (2) les contributions envisagées à l'examen du HLPF 2019.

Processus d'examen du Forum politique de haut niveau (2018)

Le Comité directeur a approuvé dans les grandes lignes la contribution à l'examen du HLPF de 2018 qui a été préparée par le Groupe de travail Examen, suivi et établissement de rapports [voir document de référence 2, page 19, de la brochure de la réunion]. Il a recommandé d'accorder une attention toute particulière aux corrélations entre les objectifs de l'éducation et les ODD, thème de l'examen de 2018 [ODD 6 : eau et assainissement ; ODD 7 : énergie ; ODD 11 : villes ; ODD 12 : consommation et production durables ; ODD 15 : vie sur la Terre]. Il a également souligné qu'il était indispensable de donner toute l'importance voulue à l'Éducation en vue du développement durable, à l'éducation non formelle et à l'éducation des adultes ainsi qu'aux actions locales des parties prenantes telles que, entre autres, les gouvernements, les enseignants, les chercheurs et la société civile.

Contribution du Comité directeur ODD – Éducation 2030 au HLPF 2019

L'action du Comité directeur en 2018, qui consiste à définir des orientations stratégiques à l'intention des États membres et de la communauté de l'éducation en vue de la réalisation des cibles et des engagements d'Éducation 2030, est toute entière tournée vers la préparation de l'examen du HLPF de 2019. L'examen 2019 du HLPF, consacré au thème « Autonomiser les individus et assurer l'inclusion et l'égalité », effectuera une analyse approfondie de l'ODD 4 ainsi que des ODD relatifs au travail décent, aux inégalités, au changement climatique, à la paix et aux partenariats.

Le Comité directeur a approuvé les stratégies proposées par le Groupe de travail Examen, suivi et établissement de rapports en vue de la contribution qu'il soumettra au HLPF en 2019 [voir document de référence 3, page 24, de la brochure de la réunion]. Le rapport 2019 du HLPF devra s'appuyer sur les examens nationaux volontaires, les résultats des consultations régionales, les résultats de la Réunion mondiale de l'éducation 2018, les Rapports mondiaux de suivi sur l'éducation et les données de l'ISU, ainsi que sur les travaux des groupes de travail du Comité directeur ODD – Éducation 2030. Le Comité directeur a également formulé des recommandations sur les points suivants :

- ✓ Le choix de quelques messages clés indispensables pour stimuler la réalisation de l'ODD 4 à partir de thèmes tels que la qualité, les compétences nécessaires à la vie et au travail, l'EFTP, l'équité, l'inclusion, le financement, la paix, la justice sociale et l'apprentissage tout au long de la vie.
- ✓ L'organisation d'une Réunion du Groupe d'experts sur l'ODD 4 consécutivement à la Réunion mondiale sur l'éducation, qui aura lieu en décembre 2018.
- ✓ L'élaboration d'un plan de travail plus détaillé et d'un calendrier afin de préparer les contributions à soumettre au HLPF de 2019 ainsi qu'au sommet de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les ODD.

La Réunion mondiale sur l'éducation (Bruxelles, 3-5 décembre 2018)

La Réunion mondiale sur l'éducation de 2018 constitue une étape majeure de la préparation de la session du HLPF de 2019. Les contributions relatant les progrès accomplis dans le domaine de l'ODD 4, dans le cadre du suivi et de l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030, seront présentées au HLPF par le Comité directeur ODD – Éducation 2030.

Il est donc essentiel que les conclusions des réunions du Comité directeur ODD – Éducation 2030, ainsi que celles des consultations régionales sur l'ODD 4 – Éducation 2030 (Nairobi, Kenya, 25-27 avril 2018 ; Tunis, Tunisie, mai 2018 ; Sucre, Bolivie, juillet 2018 ; Bangkok, Thaïlande, 12-14 juillet 2018 ; Strasbourg, 24 octobre 2018) alimentent la Réunion mondiale sur l'éducation 2018 et contribuent à la préparation de l'examen du HLPF 2019.

Le Comité directeur ODD – Éducation 2030 a approuvé les résultats attendus de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018 tout en demandant des clarifications sur la nature de l'examen critique ainsi que sur l'articulation au HLPF 2019 de cette manifestation et de ses résultats :

1. Examen critique des progrès de la réalisation de l'ODD 4 et des autres cibles et engagements relatifs à l'éducation contenus dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les contributions des consultations/réunions régionales sur l'éducation, les travaux des groupes de travail du Comité directeur ODD – Éducation 2030 et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation.

2. Accord obtenu sur les messages clés et sur la stratégie relative à la contribution du Comité directeur ODD – Éducation 2030 à l'examen mondial du HLPF 2019.
3. Identification et accord obtenu sur les domaines stratégiques nécessitant une orientation politique et/ou une intervention en vue de la réalisation efficace de l'Agenda mondial Éducation 2030. Ces domaines seront portés à la connaissance du HLPF.

Stratégie mondiale de plaidoyer, de communication et de sensibilisation

Le Comité directeur ODD – Éducation 2030 a examiné un ensemble de propositions destinées à renforcer la visibilité de l'éducation, ainsi que les stratégies de sensibilisation dans ce domaine, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et à consolider la position du Comité directeur en tant que principal mécanisme de consultation et de coordination à l'échelle mondiale, au niveau des Nations Unies et au-delà. Le Comité directeur a approuvé un ensemble de décisions concernant sa participation aux processus régionaux et mondiaux et défini sa position sur la Campagne sur le droit à l'éducation. Il a également formulé des recommandations afin que le Comité directeur communique mieux avec les États membres et parvienne davantage à les sensibiliser.

- ✓ **Collaboration avec les processus onusiens.** Le Comité directeur collaborera avec les processus de l'ONU et envisagera tout particulièrement des actions de sensibilisation ciblées, notamment à l'occasion de manifestations parallèles éventuelles : Dialogue du Président de l'Assemblée générale avec la jeunesse (New York, 30 mai 2018) ; HLPF (New York, juillet) ; Assemblée générale des Nations Unies (New York, septembre).
- ✓ **G-20 :** Le Comité directeur se réjouit que la présidence argentine du G-20 donne la priorité à l'éducation et, plus précisément, aux compétences nécessaires à l'apprentissage tout au long de la vie et au financement de l'éducation. Il accueille favorablement l'invitation qui lui a été faite de travailler en étroite collaboration avec la présidence du G-20 et accepte d'envisager l'organisation d'une manifestation en marge du Sommet du G-20 (Buenos Aires, novembre/décembre 2018).
- ✓ **Campagnes :** Le Comité directeur a approuvé la campagne sur le Droit à l'éducation dont le coup d'envoi a été donné lors du lancement de l'édition 2017-2018 du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM), [Rendre des comptes en matière d'éducation : tenir nos engagements](#), et accepté de publier une déclaration commune proposée par le Rapport GEM. Le Comité directeur a également pris bonne note de la campagne sur les rapports nationaux de suivi sur l'éducation qui sera inaugurée à l'occasion de la Semaine mondiale d'action 2018 (23-29 avril 2018).
- ✓ **Renforcer la communication interne et externe :**
 - Afin de s'attaquer de manière cohérente aux défis de l'éducation dans le monde, comme le préconise l'article 88 du Cadre d'action Éducation 2030, et de renforcer la redevabilité concernant les mesures prises à cette fin aux niveaux international et régional, l'UNESCO et les autres organisations représentées au Comité directeur sont encouragées à faire état publiquement des progrès et des résultats des projets, programmes et initiatives sur l'éducation qu'elles mènent à l'échelle internationale et régionale, en les rapportant aux cibles spécifiques de l'ODD 4. Il est recommandé de faire usage de données, graphiques, tableaux et autres informations visuellement attrayantes et faciles à comprendre, notamment grâce à la nouvelle plate-forme Web consacrée à l'ODD 4.

- Par ailleurs, le Secrétariat du Comité directeur ODD – Éducation 2030 redoublera d'efforts pour que les groupes électoraux régionaux soient dûment informés de ses actions et des résultats de ses travaux grâce à des réunions d'information régulières, des consultations et autres initiatives de communication.
- ✓ **Modalités de fonctionnement interne** : Le Comité directeur a accepté d'examiner et d'approuver par email les produits et initiatives relevant du plaidoyer et de la communication ; il a encouragé le groupe de travail Plaidoyer et communication à établir des contacts directs avec les chargés de communication des membres du Comité directeur afin de promouvoir les actions convenues dans le domaine de la communication ; enfin, il a accepté de fournir au Secrétariat des contenus et des commentaires en temps opportun afin d'alimenter le site Web sdg4education2030.org et l'extranet du Comité directeur.

Renouvellement et transition

Modalités du renouvellement et de la transition

Des propositions sur les modalités du renouvellement et de la transition seront élaborées par le Secrétariat du Comité directeur et soumises à l'examen des membres actuels. Ces propositions reprendront les arguments favorables ou défavorables à une augmentation du nombre de représentants des États membres par région (de trois à quatre) et proposeront des idées pour renforcer la communication interne au sein des groupes électoraux régionaux, notamment en informant régulièrement toutes les délégations concernées et en encourageant les contributions au Comité directeur le cas échéant. [À noter que les pays non membres du Comité directeur ODD – Éducation 2030 peuvent assister aux réunions à titre d'observateurs et qu'ils sont encouragés à participer aux discussions par l'intermédiaire de leurs représentants régionaux].

Les propositions concernant le renouvellement et la transition seront affinées s'il y a lieu et soumises à l'examen du Comité directeur ODD – Éducation 2030 (dont la prochaine réunion aura lieu en septembre 2018), qui jugera de l'opportunité de soumettre les modifications envisagées à l'examen de la Réunion mondiale sur l'éducation (Bruxelles, 3-5 décembre 2018). Conformément au Cadre d'action Éducation 2030, la décision finale sur ce point appartiendra à la Réunion mondiale sur l'éducation 2018.

Désignation des représentants des États membres

Il a été précisé que les États membres continueraient à faire connaître leurs candidats, trois pays par région et une organisation régionale, au Secrétariat du Comité directeur ODD – Éducation 2030 avant le mars 2018.

Prochaines étapes

Prochaine réunion du Comité directeur : La prochaine réunion aura lieu au cours de la première quinzaine de septembre au Siège de l'UNESCO. La pratique actuelle, selon laquelle, en vertu du mandat du Comité directeur, chacune des régions géographiques de l'UNESCO est représentée par trois États membres, restera en vigueur jusqu'à la prochaine réunion. L'ordre du jour de la prochaine réunion devrait consacrer un point au renouvellement des membres du Comité directeur.

ANNEXE 1 – Ordre du jour

Mercredi 28 février 2018	
14 h 00 - 14 h 30	<p>Séance d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none">• Accueil et discours d'ouverture de S. E. M. Byong-hyun Lee, Président du Conseil exécutif• Discours d'ouverture de Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO• Messages vidéo de Mme Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale et de M. Liu Zhenmin, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, Nations Unies• Allocution d'ouverture de M. Dankert Vedeler, Coprésident du Comité directeur ODD – Éducation 2030• Introduction et adoption de l'ordre du jour, M. Qian Tang, Sous-Directeur général pour l'éducation, UNESCO
14 h 30 - 15 h 30	<p>ODD 4 – Éducation 2030 au niveau régional : Opportunités, défis et avenir I</p> <p>Présidence : UNESCO</p> <p><u>Objectif</u> : Examen des propositions de recommandations esquissées dans <i>Cartographie des mécanismes régionaux de suivi, établissement de rapports et évaluation en matière d'éducation</i> et examen des mesures envisageables en vue de leur réalisation.</p> <p>Doc réf 1 – Cartographie des mécanismes régionaux de suivi, établissement de rapports et évaluation en matière d'éducation</p> <ul style="list-style-type: none">• Cartographie des mécanismes régionaux de suivi et recommandations Présentation (10 mn), ISU/Rapport GEM• Perspectives régionales I Chaque organisation régionale (5 mn chacune) réagit aux recommandations sur les cadres régionaux de suivi et d'établissement de rapport. Les pays (5 mn chacun) répondent aux questions suivantes :<ul style="list-style-type: none">- En quoi votre pays bénéficie-t-il de sa participation aux processus/mécanismes régionaux ?- En quoi l'évaluation au niveau régional est-elle utile pour le développement de l'éducation au niveau national ?<p>Afrique (ADEA, Zambie) États arabes (ABEGS, Maroc) Asie et Pacifique (SEAMEO, Japon).</p>
15 h 30 - 15 h 45	Pause café

15 h 45 - 17 h 00	<p>ODD 4 – Éducation 2030 au niveau régional : Opportunités, défis et avenir II Présidence : ASPBAE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perspectives régionales II – 5 mn pour chaque organisation/pays Europe occidentale (Conseil de l'Europe, Lettonie) Amérique latine et Caraïbes (OEI, Argentine) Europe occidentale et Amérique du Nord (Commission européenne, France). • Point sur les consultations régionales - 5 mn chacun Amérique latine et Caraïbes (Bolivie) Afrique (Kenya) Asie et Pacifique (UNESCO Bangkok) Europe (Conseil de l'Europe) États Arabes (UNESCO Beyrouth). • Débat en plénière pour déterminer comment le Comité directeur peut s'engager au mieux dans les processus régionaux et définir les mesures à prendre pour procéder au suivi des recommandations proposées
17 h 00 - 18 h 00	<p>Séance d'information – Données et biens publics mondiaux [Interprétation simultanée non disponible]</p>
Jeudi 1^{er} mars 2018	
9 h 30 - 10 h 30	<p>Processus d'examen du HLPF Présidence : OCDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de contribution du Comité directeur ODD – Éducation 2030 – au HLPF 2018 <u>Objectif</u> : Validation du projet de contribution à l'examen du HLPF 2018 Présentation (10 mn – ISU/Rapport GEM) et discussion/validation (20 min) Doc réf 2 – Processus d'examen du Forum politique de haut niveau 2018. • Proposition de processus et de stratégies pour la préparation de la contribution au HLPF 2019 <u>Objectif</u> : Approbation des options de contributions du Comité directeur ODD – Éducation 2030 à l'examen HLPF 2019 Présentation (10 mn – ISU/Rapport GEM) et discussion/approbation (20 min) Doc réf 3 – Contribution du Comité directeur ODD – Éducation 2030 au HLPF 2019.
10 h 30 - 11 h 00	<p>Cadres d'indicateurs, suivi et établissement de rapports mondiaux I Présidence : OEI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point sur les nouvelles données et initiatives de suivi (5 mn – ISU). • Examen des résultats de la réunion du TCG et principales recommandations <u>Objectif</u> : Sélection des recommandations du TCG devant être approuvées par le Comité directeur. Présentation (5 mn – ISU) et discussion (20 min). Doc réf 4 – Rapport du TCG au Comité directeur ODD – Éducation 2030
11 h 00 - 11 h 15	Pause café

11 h 15 - 12 h 30	<p>Cadres d'indicateurs, suivi et établissement de rapports mondiaux II Présidence : Chine</p> <p><u>Objectif</u> : Sélection des recommandations les plus stratégiques à l'attention du Comité directeur ODD – Éducation 2030.</p> <ul style="list-style-type: none">• Messages clés pour encourager le financement et le développement des capacités d'évaluation et de suivi de l'ODD 4 Présentation (10 mn – ISU) et discussion (20 min) Doc réf 5 – Messages clés sur les besoins en matière d'évaluation et de suivi de l'ODD 4 et sur les priorités concernant l'appui au renforcement des capacités nationales.• Recommandations clés du Rapport GEM 2017-2018 sur la redevabilité Présentation (10 mn – Rapport GEM) et discussion (20 min).• Synthèse préliminaire des recommandations (15 min).
12 h 30 - 14 h 00	Déjeuner
14 h 00 - 15 h 15	<p>Orientation politique stratégique pour la mise en œuvre de l'ODD 4 Présidence : UNESCO</p> <ul style="list-style-type: none">• Point sur la mise en œuvre de l'ODD 4 <u>Objectif</u> : Affiner les recommandations issues de l'enquête sur la mise en œuvre de l'ODD 4 et de la préparation d'un document d'information sur les points stratégiques, préciser à chaque fois les publics cibles et définir les mesures envisageables à mettre en œuvre par chaque groupe constitutif du Comité directeur. Présentation (25 mn – OCDE/CME) et examen de chacune des recommandations (20 min) Doc réf 6 – Point sur la mise en œuvre de l'ODD 4 (Synthèse des résultats d'enquête) Doc réf 7 – Document d'information Politiques et Stratégies• Synthèse préliminaire des recommandations (15 min).
15 h 15 - 15 h 45	Pause café
15 h 45 - 17 h 00	<p>Financement de l'éducation Présidence : UNESCO</p> <ul style="list-style-type: none">• Compte rendu des évolutions récentes à l'échelle internationale Partenariat mondial pour l'éducation, ECW, IFFED, G20 (15 min).• Financement national de l'éducation <u>Objectif</u> : Approbation du document du Comité directeur sur le financement national Présentation (5 mn – GPE) et discussion (20 min) Doc réf 8 – Financement national de l'éducation : un investissement intelligent.• Financements innovants de l'éducation <u>Objectif</u> : Options recensées sur le thème des financements innovants Présentation (10 mn – France) et discussion (20 min) Doc réf 9 – Financements innovants de l'éducation.

Vendredi 2 mars 2018	
9 h 00 - 09 h 45	<p>Réunion mondiale sur l'éducation 2018 (Bruxelles, 3-5 décembre 2018) Présidence : Belgique</p> <p><u>Objectif</u> : Validation de la note conceptuelle, des objectifs et des résultats attendus de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018</p> <p>Doc réf 10 – Projet de note conceptuelle pour la Réunion mondiale sur l'éducation 2018.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du projet de note conceptuelle sur la Réunion mondiale sur l'éducation 2018 (10 min). • Examen et validation de l'organisation, des objectifs et des résultats attendus (30 min). • Synthèse (5 min).
09 h 45 - 10 h 45	<p>Plaidoyer, communication et sensibilisation au niveau mondial Présidence : UNICEF</p> <p><u>Objectif</u> : Apporter des précisions sur les modalités de communication et de sensibilisation, l'élaboration du site Web de l'ODD 4 et la campagne sur le droit à l'éducation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modalités de fonctionnement du GT et élaboration du site Web sur l'ODD 4 Présentation et discussion (10 mn – EAA). • Renforcer la visibilité et la sensibilisation au niveau des Nations Unies et au-delà Présentation (10 mn – UNESCO, New York/EAA) et discussion (20 min). • Campagne sur le droit à l'éducation Présentation et discussion (10 mn – Rapport GEM) <p>Doc réf 11 – Plaidoyer, communication et sensibilisation.</p>
10 h 45 - 11 h 00	Pause café
11 h 00 - 12 h 00	<p>Synthèse des recommandations du CD/perspectives d'avenir Présidence : Qian Tang et Dankert Vedeler, co-présidents du Comité directeur ODD – Éducation 2030.</p> <p><u>Objectif</u> : Choix des recommandations et messages les plus stratégiques, désignation des publics cibles et proposition des mesures à suivre pour aller de l'avant.</p> <p>Doc réf : Compilation d'une liste de messages clés examinés/actualisés discutés pendant les jours 1-2 (à distribuer).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Synthèse des recommandations clés de la quatrième réunion • Débat et libre discussion • Accord sur les prochaines étapes
12 h 00 - 14 h 00	Déjeuner
14 h 00 - 15 h 00	Précisions sur les modalités de renouvellement et de transition.

ANNEXE 2 – Liste des participants

États membres

1. Groupe régional I, Europe de l'Ouest et Amérique du Nord (UNESCO Groupe I) :

Belgique : *Mme Marie-Anne Persoons*,
Conseillère politique, Département flamand
de l'éducation et de la formation, Unité des
politiques stratégiques

M. Dominique Denis
Directeur
Direction des relations internationales,
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

France : *Mme Florence Robine*
Directrice générale de l'enseignement
scolaire
Ministère de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche
(MENESER)

Mme Anna-Livia Susini-Collomb
Chef, Département Europe et International,
MENESER

Mme Anne-Charlotte Dommarti
Coprésidente du groupe de travail-
financement
Ministère des affaires étrangères de France

Mme Raphaëlle Brody
Ministère des affaires étrangères de France

Mme Benedetti Fanny
Ministère des affaires étrangères de France

Mme Ferrer Hélène
Ministère des affaires étrangères de France

Mme Jeanteur Emilie
Ministère des affaires étrangères de France

M. Olympie Jérôme
Ministère des affaires étrangères de France

Norvège : *Mme Kari Hauge Riisøen*,
Directrice générale adjointe
Ministère des affaires étrangères de Norvège

M. Dankert Vedeler
Délégué permanent adjoint,
Délégation permanente du Royaume de la
Norvège auprès de l'UNESCO

2. Groupe régional II, États d'Europe orientale

États :

Lettonie : *Mme Ina Druviete*,
Vice-Recteur pour les sciences humaines et
les sciences de l'éducation, Université de
Lettonie

Fédération de Russie : *M. Vladimir Filippov*,
Recteur de l'Université russe de l'amitié des
peuples

Organisations régionales pour le groupe I et le groupe II :

Commission européenne (EC) :

M. Jan Pakulski, Chef d'unité, Statistiques,
études et enquêtes, DG Éducation et
Culture, Commission européenne (CE)

Conseil de l'Europe (COE) :

Mme Katerina Toura
Administratrice du programme d'éducation,
Service de l'éducation, Conseil de l'Europe

3. Groupe régional III, États d'Amérique latine et des Caraïbes

Argentine : *Mme Mercedes Miguel*
Secrétaire de l'innovation et de la qualité en
éducation
Ministère de l'éducation et des sports

M. Francisco Miguens Campos
Directeur national de la coopération
internationale
Ministère de l'éducation et des sports

Bolivie : M. Roberto Iván Aguilar Gómez, Ministre de l'éducation

Mme Susana Postigo
Directrice des relations internationales
Ministère de l'éducation

Mme Pamela Mamani

Chargée d'affaires p.i.
Délégation permanente de la Bolivie

Brésil : *Mme Maria Helena Guimaraes Castro*,
Secrétaire exécutif, Ministère de l'éducation

M. Fabrício Gonzaga Araújo
Secrétaire
Délégation permanente du Brésil auprès de
l'UNESCO

Organisation régionale pour le groupe III :

Mme Carmen Rodríguez
Secrétaire technique pour la coopération
internationale, OEI

Mme Camila Diogenes
Chef du cabinet du Secrétaire général de
l'OEI

4. Groupe régional IV, États d'Asie et du Pacifique

États:

Chine : *Mme Xue Lian*
Deuxième secrétaire
Délégation permanente de la Chine
auprès de l'UNESCO

Japon : *M. Kazuhiro Yoshida*,
Directeur/professeur, Centre d'étude de
la coopération internationale en
éducation, Université d'Hiroshima

M. Koji Kitayama
Ministre
Délégué permanent adjoint, Délégation
permanente du Japon auprès de
l'UNESCO

M. Yukinobu Maeda
Premier secrétaire
Délégation permanente du Japon auprès
de l'UNESCO

Mme Mireille Meyer
Assistante
Délégation permanente du Japon auprès
de l'UNESCO

République de Corée : *M. Kwangho Kim*,
Secrétaire générale de la Commission
nationale coréenne auprès de l'UNESCO

M. Hongjun Chai
Premier secrétaire
Délégation permanente de la République
de Corée auprès de l'UNESCO

Mme Hyunsook Seo
Directrice
Commission nationale coréenne auprès
de l'UNESCO

M. Dong Joon Oh
Spécialiste de programme
Commission nationale coréenne auprès
de l'UNESCO

Organisation régionale pour le groupe IV :

Mme Ethel Agnes Pascua-Valenzuela
Directrice adjointe du secrétariat,
Programme et développement, SEAMEO

5. Groupe régional V(a), États africains :

Bénin : *S.E. M. Irénée Bienvenu*
Zevounou
Délégué permanent du Bénin auprès
de l'UNESCO

M. Franck Armel Afoukou
Conseiller
Délégation permanente du Bénin
auprès de l'UNESCO

Kenya : *S.E. M. George Godia*, Délégué
permanent du Kenya auprès de
l'UNESCO

M. Victor Soo
Principal assistant de recherche
Délégation permanente du Kenya
auprès de l'UNESCO

Zambie : *M. William Nyundu*, Directeur
de la planification, Ministère de
l'Éducation générale

Organisation régionale pour le groupe V(a) :

ADEA (Association pour le développement de l'éducation en Afrique) : *M. Shem Okore Bodo,*

Spécialiste principale du programme,
Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

6. Groupe régional V(b), États arabes:

Maroc : *M. Abdelhaq El Hayani,*
Directeur de la stratégie, de la statistique et de la planification,
Ministère de l'éducation

Oman : *Mme Nadia Makeen*
Chargée de l'éducation
Délégation permanente du Sultanat d'Oman auprès de l'UNESCO

Arabie Saoudite : *M. Mansour Alosaimi,*
Conseiller en éducation, Délégation permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'UNESCO

Organisation régionale pour le groupe V(b) :

M. Abdulsalam Aljoufi
Conseiller, Bureau arabe de l'éducation pour les États du Golfe (ABEGS)

Initiative E-9

Bangladesh : *M. Md. Sohorab Hossain,*
Secrétaire, Division de l'enseignement secondaire et supérieur, Ministère de l'éducation

Société civile

CME : *Mme Camilla Croso,* Présidente,
Campagne mondiale pour l'éducation

ASPBAE : *Mme Maria Khan,* Secrétaire générale,
Association de l'Asie et du Pacifique Sud pour l'éducation de base et des adultes (ASPBAE)

Internationale de l'éducation :
M. Dennis Sinyolo, Coordonnateur

principal, Éducation, emploi et recherche, Internationale de l'éducation

Institutions organisatrices et partenaires de l'ODD 4 – Éducation 2030

UNESCO :

M. Qian Tang
Sous-Directeur général pour l'Éducation

M. Jordan Naidoo
Directeur, Division pour l'appui et la coordination de l'agenda Éducation 2030

M. Manos Antoninis
Directeur
Équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (ED/GEM)

Mme Silvia Montoya
Directrice
Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)

M. Sobhi Tawil
Chef
Section des partenariats, de la coopération et de la recherche (PCR)

Mme Maki Hayashikawa
Directrice
Bureau de l'UNESCO à Bangkok et Bureau régional pour l'éducation

M. Gwang-Chol Chang
Spécialiste principal du programme
Bureau de l'UNESCO à Dakar et Bureau régional pour l'éducation

Mme Amita Vohra
Programme régional d'éducation
Coordinatrice
Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et Bureau régional pour l'éducation

Mme Cecilia Barbieri
Spécialiste principale du programme
Bureau de l'UNESCO à Santiago du Chili et Bureau régional pour l'éducation

Mme Lily Gray
Chargée de liaison

Bureau de liaison de l'UNESCO à New York

Mme Huong Le Thu
Spécialiste de programme
Section des partenariats, de la coopération
et de la recherche

Mme Géraldine De St Pern
Spécialiste de programme adjointe

Mme Maya Prince
Responsable de projet adjointe

Mme Rita Locatelli
Spécialiste de programme adjointe
Section PCR

Mme Minsun Kim
Experte associée

Mme Aida Alhabshi
Assistante de programme (Communication)

Mme Julie Tovey
Assistante de secrétariat

Mme Hamdi Addow
Assistante

Mme Ngoc Tram Nguyen
Stagiaire

UNICEF : *M. Manuel Cardoso*
Spécialiste de l'éducation

M. Sherif Yunus Hydara
Conseiller principal en éducation
UNICEF New York

UNHCR : *Mme Ita Sheehy*
Conseillère principale en éducation

OIT : *M. Oliver Liang*, Directeur, Unité des
services publics et privés, Département des
politiques sectorielles

Partenariat mondial pour l'éducation : *Mme
Karen Mundy*, Directrice technique

OCDE : *M. Andreas Schleicher*, Directeur de
l'éducation et des compétences

M. Michael Ward
Analyste principal des politiques
Direction de l'éducation et des
compétences

Membres affiliés :

Représentant des jeunes :
Mme Victoria Ibiwoye, Directrice, Fondation
OneAfricanChild pour l'apprentissage créatif

Fondations :

Mme Mary Joy Pigozzi
Directrice, Programme Educate A Child,
L'Éducation avant tout (EAA)

Mme Leena Al Derham
Spécialiste principale de l'éducation
L'Éducation avant tout (EAA)

Invités spéciaux

Président du Conseil exécutif de l'UNESCO :
S. E. Monsieur Byong-Hyun Lee

Commission de l'éducation : *M. Pedro Alba*,
Vice-Président, Budget, évaluation de la
performance et planification stratégiqu



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur de
l'éducation



Objectifs de
développement
durable